PONTEILS ET BRESIS

Année 2020, N°2

octobre

BULLETIN INFOS

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais nous avons repris nos activités, nos engagements, nos loisirs. Bref, la vie a repris son cours. Néanmoins, nous devons rester vigilants. Seuls les gestes barrières de distanciation sociale et de port du masque nous protègent et protègent nos proches d'une contamination par le Covid 19. Souvenons nous aussi, qu'il s'agit de ménager un système de santé qui ne pourra faire pas face en même temps à tous les maux qui peuvent nous toucher.

Dans ces conditions particulières, votre conseil municipal s'est mis au travail. Après le vote du budget, début juillet, nous avons commencé à élaborer différents projets qui vous sont présentés dans ce bulletin. La mise en œuvre d'un projet est souvent très longue. C'est pourquoi nous allons poursuivre les réflexions pour imaginer d'autres projets dans les prochains mois. De l'idée au projet fini, il faut souvent plusieurs années pour aboutir. Il nous parait donc important d'amorcer des programmes dès le début du mandat et de rechercher les financements qui nous permettront de les mener à bien.

Je vous souhaite une bonne lecture et je me tiens à votre disposition pour recueillir vos avis.

Le Maire

Etat civil année 2020

DECES

*Jacqueline FOURNIER née AUSSET, le 31/01/2020 à Alès

*Marcelle, Jeanne ROBERT née MASSEBEUF, le 18/03/2020 à Villefort

MARIAGES

*Jacqueline LAURENT et Guy DUCHEMIN, le 15/08/2020 domiciliés à Chabottes

*Bruna QUARESMA DE ARAUJO et Laurent ORDONO, le 29/08/2020 domiciliés à La Chase

NAISSANCES

* Armand DAVEAU VIOLET, né le 29/05/2020 à Mende, Fils de Guillaume et Elsa DAVEAU domiciliés à Saint Henri

* Mélina BERGER, née le 26/08/2020 à Alès, fille de Guillaume BERGER et Cindérella BROLLO domiciliés à Thomas

Infos CCAS

En raison de la situation sanitaire liée à la COVID 19, le CCAS n'est pas en mesure d'organiser cette année le repas au profit de nos anciens. En remplacement, un colis gourmand sera remis aux résidents à l'année sur la commune ayant plus de 60 ans.

Pour les mêmes raisons, le spectacle de fin d'année au profit des enfants n'aura pas lieu. Un cadeau sera remis à tous les enfants jusqu'à 11 ans résidents sur la commune.

Budget principal

BUDGET PRINCIPAL

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES				*RECETTES*			
		2019 Réalisations	2020 Prévisions			2019 Réalisations	2020 Prévisions
011	Charges à caractère général	103 458,29 €	147 000,00 €	002	Excédent reporté	- €	304 997,75 €
012	Charges de personnel	95 788,16 €	108 500,00 €	70	Ventes de Produits et Services	404,73 €	10 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	193 596,24 €	228 000,00 €	73	Impôts et Taxes	210 199,62 €	145 500,00 €
66	Charges Financières	- €	1 000,00 €	74	Dotations et Participations	272 208,53 €	252 000,00 €
67	Charges Exceptionnelles	- €	1 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	22 942,64 €	23 002,25 €
022	Dépenses imprévues	- €	1 000,00 €	013	Atténuation de charges	377,00 €	- €
023	Virement à section d'investissement	- €	209 000,00 €	77	Produits exceptionnels	- €	- €
014	Attténuaion de produits	40 000,00 €	40 000,00 €	76	Produits financiers	4,79 €	- €
043	Opération d'ordre	- €	- €	042	Opération d'ordres	- €	- €
TOTAL		**432 842,69 €**	**735 500,00 €**	**TOTAL**		**506 137,31 €**	**735 500,00 €**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES				*RECETTES*			
		2019 Réalisations	2020 Prévisions			2019 Réalisations	2020 Prévisions
001	Déficit d'inv. reporté	- €	141 511,04 €	1068	Réserves	94 795,87 €	228 511,04 €
16	Remboursements d'emprunts	- €	2 000,00 €	10	Dotations, fonds divers	10 867,01 €	8 000,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	30 000,00 €	- €	13	Subventions d'investissement	- €	70 000,00 €
21	Immobilisations Corporelles	23 820,61 €	246 000,00 €	16	Emprunts	- €	1 000,00 €
23	Immobilisations en cours	132 057,44 €	127 000,00 €	021	Virement de section fonctionnement	- €	209 000,00 €
26	Participations SIVOM	- €	- €	001	Excédent antérieur reporté	- €	- €
040	Opération d'ordre	- €	- €	040	Opération d'ordre	- €	- €
TOTAL		**185 878,05 €**	**516 511,04 €**	**TOTAL**		**105 662,88 €**	**516 511,04 €**

Budget de l'eau

BUDGET DE L'EAU

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES				*RECETTES*			
		2019 Réalisations	2020 Prévisions			2019 Réalisations	2020 Prévisions
011	Charges à caractère général	21 147,68 €	49 894,53 €	002	Excédent reporté	- €	- €
65	Autres charges de gestion courantes	12 063,39 €	1 000,00 €	70	Ventes de Produits et Services	15 567,89 €	14 000,00 €
67	Charges Exceptionnelles	- €	1 000,00 €	74	Subventions d'exploitation	- €	- €
042	Opération d'ordres entre section – amortissement	21 436,08 €	23 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €	- €
022	Virement à section d'investissement	- €	- €	77	Autres produits exceptionnel	- €	85 000,00 €
014	Atténuation de produits	3 498,00 €	5 000,00 €				
002	Déficit reporté	- €	19 105,47 €				
TOTAL		**58 145,15 €**	**99 000,00 €**	**TOTAL**		**15 567,89 €**	**99 000,00 €**

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES				*RECETTES*			
		2019 Réalisations	2020 Prévisions			2019 Réalisations	2020 Prévisions
001	Déficit d'inv. reporté	- €	- €	001	Excédent d'investissement reporté	- €	144 099,00 €
21	Immobilisations Corporelles	- €	82 099,00 €	10	Dotations, fonds divers	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	021	Virement de section de fonctionnement	- €	- €
040	Opération d'ordres entre section	- €	85 000,00 €	040	Amortissement	21 436,08 €	23 000,00 €
26	Partcipations	- €	- €				
10	Dotations, fonds divers	- €	- €				
TOTAL		**- €**	**167 099,00 €**	**TOTAL**		**21 436,08 €**	**167 099,00 €**

Subventions aux associations

Associations	2020
G.A.P	450 €
Sté de Chasse "La Joyeuse"	450 €
Les Vielles Roues Cévenoles	450 €
Association "Jours de Fête" - CH Ponteils	700 €
La Grange aux Livres	450 €
A.P.E de Vielvic	1 500 €
F.S.E Collège de Villefort	400 €
Ski Club des Monts Cévenols	300 €
Micro-crèche "les petits loups"	2 341 €
Souvenir Français	50 €
Ski club de Génolhac	300 €
Amicale pompiers Villefort	300 €
Foyer rural Pourcharesses	400 €
AEP du Bois de Bertrand	300 €
Lutte contre le cancer	400 €

Arrivée et mise en route de l'épareuse

L'épareuse de la commune âgée de 30 ans vient d'être remplacée par une nouvelle plus performante. Cette nouvelle machine permettra à nos agents de travailler dans de meilleures conditions. Cet achat a été réalisé avec le concours de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 11200 Euros.

Droits et devoir du riverain

Le propriétaire riverain a pour obligation d'entretenir le cours d'eau, qui lui appartient jusqu'au milieu du lit, pour assurer le bon écoulement des eaux et son bon état écologique (l'article L215.14 du code de l'environnement).

Communication

DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE
DE
PONTEILS ET BRESIS

Téléphone : 04 66 61 11 74
Télécopie : 04 66 61 22 63
Courriel : mairie.ponteils@nordnet.fr

PROJET TERRA RURAL

Le Maire de Ponteils et Brésis en accord avec le Conseil Municipal a déposé, avec le soutien du Syndicat Mixte du Mont Lozère et du Parc National des Cévennes, une demande de financement auprès du Conseil Régional dans le cadre des projets TERRA RURAL « ferme de reconquête », mobilisant des crédits européens.
La demande vise à obtenir un accompagnement de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER pour la réalisation d'une étude pastorale et fourragère, sur le foncier public et privé mobilisable. L'étude permettrait de fournir un diagnostic du potentiel en matière d'agriculture (exploitation forestière, élevage, maraichage, pépinières…) et d'enquêter auprès des propriétaires terriens sur leur volonté ou pas de mettre des terrains à disposition.
La démarche a pout but d'éviter la fermeture des espaces, les feux de forêts et de ré initier l'exploitation du foncier en étudiant l'opportunité d'installer un agriculteur.
La demande de financement était possible jusqu'au 3/09/20. La réunion publique ayant eu lieu à Saint André Capcèze le 14 aout, où les propriétaires terriens sont demandeurs, ainsi que la présentation du projet de Lamelouze, conduit par le Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles, ont permis d'éclairer ce choix. **Le dossier est actuellement en cours d'instruction à la Région.**

L'eau - Un atout majeur de la commune

La commune est traversée par la Cèze, le Longuefeuille dévale du Lozère, y serpentent aussi la Conne, la Bournave, et autres sources et ruisseaux abondants. De nombreux réservoirs et captages ont été réalisés et sont entretenus par les agents de la commune. L'eau est un patrimoine naturel communal précieux. Elle présente un enjeu fort pour les citoyens, dans un contexte de changement climatique où à l'échelle de la planète, la ressource s'amenuise.
La Loi Notre fait obligation de transférer la compétence de l'eau aux Communautés de Communes d'ici 2026 ce qui aura pour effet de lisser le prix de l'eau sur l'ensemble du territoire. Ce transfert est actuellement préparé par la Communauté de Communes, Yannick Potelet DRH des services techniques, a été pressenti pour le mettre en œuvre.
Néanmoins les petites communes ont la possibilité, sur délibération, de conserver cette compétence. Sur Ponteils et Brésis la ressource est abondante et le prix de l'eau est bon marché : 0.38 € le m3. Il atteint jusqu' à 3 € du m3 ailleurs. **La volonté du Maire et des élus est de conserver la compétence au sein de la commune.**

Actions AB Cèze sur les cours d'eau

Les techniciens du Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze (AB Cèze) sont intervenus suite à l'épisode de pluie du mois de juin pour nettoyer le confluent de la Cèze et de la Bournave. Cette opération a consisté à tronçonner les arbres couchés dans le lit de la rivière.

Atlas de la Biodiversité

La commune a adhéré par convention à la Charte du Parc National des Cévennes.
Elle a dans ce cadre, et avec son soutien, répondu avec la commune de Saint André Capcèze à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour construire à l'échelle des 2 communes un « Atlas de la Biodiversité ».
Durant 3 ans la démarche aura pour but d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel très divers des 2 communes, de partager ses richesses avec habitants et vacanciers, au travers d'animations variées.
Le territoire dispose de ressources mobilisables : associations culturelles, artistes, professionnels de la randonnée, de la pêche, de l'hébergement touristique, de la santé, enseignants et naturalistes amateurs, ou passionnés et curieux souhaitant partager leurs connaissances.
Chacun sera invité à contribuer à ce projet et, en particulier, aux inventaires semi-participatifs qui concerneront la faune et la flore, de l'espèce la plus commune à la plus rare, de son jardin au site naturel le plus remarquable. Le PNC mettra à disposition ses agents pour accompagner le projet.
Tout ceci sous réserve que l'OFB auquel ce projet a été soumis, le retienne et le finance.